

Le 22 février 2016

Monsieur,

La présente lettre fait suite à votre demande du 3 février dernier. En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je vous transmets les renseignements au sujet des employés de l'ITHQ :

- En disponibilité : **aucun;**
- En congé de maladie depuis plus d'un an : **aucun;**
- En congé de maladie depuis plus de 2 ans : **un employé (il ne consomme aucun ETC et il ne reçoit aucun salaire);**
- En congé de maladie plus de 90 % du temps au cours des 2 dernières années : **aucun;**
- Employés prêtés à d'autres organismes publics : **aucun;**
- Ceux travaillant dans un autre ministère ou organisme, mais étant toujours payé par l'ITHQ : **aucun.**

Quant à votre question concernant l'absentéisme, veuillez trouver ci-joint un document fournissant l'information pertinente à ce sujet.

Veillez recevoir mes salutations les plus cordiales.

Original signé

Francine Bertrand Venne
Secrétaire générale adjointe

p.j.

ITHQ-547

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Taux abs maladie (P1, P2, P3)	2,75%	3,04%	2,83%	3,17%	3,32%
Taux abs non-rémunéré	0,63%	0,53%	0,61%	0,48%	0,43%
Taux abs maladie (global)	3,38%	3,57%	3,44%	3,65%	3,76%